

La Bibliothèque Canadienne.

TOME IX. 15 FEVRIER, 1830. NUMERO XVI.

HISTOIRE DU CANADA,

(CONTINUATION)

Le conseil de guerre, assemblé pour prendre en considération les moyens de défendre plus efficacement la colonie, dans le cas où elle serait attaquée, fit, à la fin de Mai, le rapport des dispositions qu'il convenait de faire, et de la manière dont on devait combattre et agir dans tout le cours de la campagne. Ces dispositions, &c, devaient être, en substance, comme suit :

“ La brigade de Québec, composée de trois mille cinq cents hommes, et commandée par M. de St. Ours, campera sur la droite : la brigade des Trois-Rivières, forte de neuf cent vingt hommes, sous le commandement de M. de BORME, campera aussi sur la droite, à la gauche de la brigade de Québec : la milice de Montréal, consistant en onze cent cinquante hommes, sous les ordres de M. PRUD'HOMME, campera à la gauche des forces de terre, et la brigade de la ville et de l'île de Montréal, forte de deux mille trois cents hommes, sous les ordres de M. HERBIN, formera la gauche de la ligne. La réserve se composera de la cavalerie, (au nombre de trois cent cinquante hommes,) des troupes légères, composées d'un choix des troupes de la colonie et de quelques volontaires acadiens, formant mille quatre cents hommes; et des sauvages, au nombre de quatre cent cinquante; faisant un total de deux mille deux cents hommes, sous les ordres de M. de Boisshébert. L'artillerie, les effets et provisions, sous la direction de M. Mercier, seront placés, ainsi que la réserve, dans les endroits qui paraîtront les plus convenables, selon qu'ils leur seront assignés. La milice de Québec, composée de six cent cinquante hommes, sera laissée en garnison dans la ville, sous le commandement de M. de Ramsay, lieutenant de roi. Les équipages des frégates échouées dans la rivière St. Charles, et des autres vaisseaux qui seront désarmés et deviendront inutiles, entreront dans la ville, pour y être employés aux